

# De semaine en semaine

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **84 (1975)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# 10 de semaine en semaine

## Départ du médecin-chef de la Croix-Rouge

Atteint par la limite d'âge, le Colonel Henri Perret a quitté le 30 juin 1975 la fonction de médecin-chef de la Croix-Rouge qu'il assumait depuis janvier 1966. A cette époque, il avait déjà 20 ans de travail Croix-Rouge à son actif.

Sa fonction demeure pour le moment vacante et le Conseil fédéral a chargé le Dr Roland Pickel, chef de section du Service de santé, son suppléant, d'assurer comme tel la continuité du service.

## «Rendez-vous – Crista – Merci du cœur» – pour propager le don de sang

219 graphistes, photographes et élèves d'écoles des Arts et Métiers ont participé au concours d'affiches lancé par le Service de transfusion de sang de la CRS en automne 1974. Il n'a pas été aisé au jury, composé de graphistes et de représentants du Service de transfusion, de choisir les 3 meilleurs des 390 projets présentés. Les résultats ont été rendus publics le 19 juin. Le premier prix a été décerné à M. Andreas F. Voegelin, classe de photographie de l'Ecole des Arts et Métiers de Zurich, pour son projet «Termin». Les deux autres affiches primées, «Crista» et «Herzlichen Dank», sont de MM. Hans Rohner et Hansruedi Scheller, graphistes ASG, Zurich.

## Camps de vacances de la Croix-Rouge

Cette année à nouveau, la Croix-Rouge suisse organise ses traditionnels camps d'été pour les jeunes: 272 participants s'y sont inscrits. Au Foyer de Gwatt, du 27 juillet au 10 août, 34 normaliens venant de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche se rencontrent dans un camp de la Jeunesse Croix-Rouge organisé pour stimuler la diffusion de la pensée Croix-Rouge dans les écoles. Les futurs instituteurs y acquièrent des connaissances fondamentales sur la Croix-Rouge et une formation en premiers secours, en sauvetage nautique et en soins à la mère et à l'enfant.

Pour permettre aux jeunes qui s'y intéressent de s'en faire une idée précise aussi proche que possible de la réalité, la Croix-Rouge suisse organise, en collaboration étroite avec les bureaux d'orientation professionnelle, 4 camps d'information sur les professions paramédicales. Ils ont lieu, pour la Suisse romande, au Chanet sur Neuchâtel du 15 au 26 juillet et pour la Suisse alémanique, à La Lenk et à St-Stéphan du 24 juillet au 2 août. 210 jeunes filles et garçons y seront initiés aux tâches du personnel soignant par le truchement de films, diapositives, visites d'hôpitaux et leçons pratiques.

En collaboration avec la Croix-Rouge suisse, la Société suisse d'hémophilie organise du 7 au 26 juillet au Foyer du «Louvain» près de Neuchâtel un camp pour enfants hémophiles. Un médecin, une infirmière, deux physiothérapeutes et plusieurs autres assistants s'occupent de 28 hémophiles âgés de 5 à 15 ans. L'hémophilie est une maladie congénitale, caractérisée par un défaut de coagulation du sang. Dans ces

*camps de vacances, ces jeunes garçons doivent donc apprendre à éviter les hémorragies internes et externes.*

## Indochine: poursuite de l'aide de la Croix-Rouge suisse

Les négociations entre la Croix-Rouge suisse, le Gouvernement de Hanoi, le nouveau Gouvernement du Vietnam du Sud et le Pathet Lao ont été couronnées de succès: les projets de la Croix-Rouge suisse vont pouvoir se poursuivre au Vietnam et au Laos: au Vietnam du Sud, hôpital pédiatrique et centre sanitaire; au Laos, équipe médicale à l'hôpital civil de la ville de Luang Prabang et traitements ambulatoires dans la province. Par ailleurs, le projet commun des neuf institutions d'entraide groupées sous le nom d'Aide suisse au Vietnam, soit l'édification d'une usine d'éléments de construction préfabriqués, peut continuer conformément aux plans prévus.

filles et garçons y sont initiés aux tâches du personnel soignant par le truchement de Le 2 juin 1975 à Hanoi, au cours d'un voyage d'inspection de trois semaines au Vietnam et au Laos, le Chef des opérations de secours de la Croix-Rouge suisse, M. Anton Wenger, en présence du Chargé d'affaires de Suisse, M. André Simon, a remis à la Représentation spéciale du GRP un don de médicaments offert par la Confédération et la Croix-Rouge suisse, d'une valeur de 500 000 francs. Le délégué de la Croix-Rouge suisse a relevé l'attitude constructive des nouveaux chefs politiques.

*Indépendamment de ces projets bilatéraux, la Croix-Rouge suisse soutient les programmes d'entraide du CICR et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge: fourniture de vivres, médicaments, ustensiles de ménage, tissus, couvertures et tentes pour les réfugiés. Grâce au pont aérien qu'elle a établi, la Croix-Rouge a transporté depuis le 18 avril 500 tonnes de secours en 56 vols. Un bateau amenant 1000 tonnes de riz est arrivé à Da Nang en juillet.*

## **100 millions de francs pour l'aide Croix-Rouge internationale**

*La Croix-Rouge suisse a participé pour une somme de 9 millions de francs aux programmes de secours internationaux menés par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge en 1974. Celle-ci y a consacré une somme totale de Fr. 100 millions mis à disposition par 73 Sociétés nationales au nombre desquelles la Croix-Rouge suisse occupe la 3e place après la Norvège et la Suède.*

*La Croix-Rouge suisse a consacré l'an dernier 12,6 millions de francs pour ses prestations de secours à l'étranger, soit Fr. 600 000.- pour l'Europe, 2 millions pour l'Amérique centrale et latine, 3,8 millions pour l'Afrique (dont 2,8 millions pour le Sahel) et 6,2 millions pour l'Asie (Bangladesh 3,1 millions et Indochine 1,7 million).*

## **Décès d'un membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse**

La Croix-Rouge suisse déplore le décès de M. Hans Christen, survenu à Berne le 9 juin 1975. Elle perd en lui un ami qui a pris une part très importante au développement de cette Institution. M. Christen a fait partie du Conseil de direction de 1949 à 1970 et pris une part très active à ses travaux. Il assumait conjointement d'importantes fonctions au sein de la Fondation Croix-Rouge du Lindenhof dont il fit partie de 1951 à 1973. Membre également de la direction du Lindenhof, il participa activement à la planification puis à la construction du nouvel hôpital et de la nouvelle école d'infirmières. Comme président, puis comme membre de la Commission administrative des immeubles de la CRS, il collabora aussi à la construction de la Centrale du matériel entrée en fonction en 1965, il s'intéressa de très près à la destinée de la Casa Henry-Dunant de Varazze et au Foyer d'infirmières Beau-Site à Evillard. Au cours de l'immédiate après-guerre, M. Christen fut membre de la direction administrative des secours aux enfants dont il présida la Commission de 1953 à 1961. Il assumait également la présidence de la Commission du personnel dont il fut membre pendant 25 ans. Atteint par la limite d'âge, il avait quitté le Conseil de direction de la CRS en 1970, date à laquelle il fut nommé membre d'honneur en remerciement des éminents services qu'il a rendus à la Croix-Rouge suisse.

La Croix-Rouge suisse gardera de lui un souvenir reconnaissant.